

Ibrahim Albalawi

Université du Roi Saoud de Riyadh



Synergies Monde arabe n° 4 - 2007 pp. 123-139

**Résumé :** *L'évolution est un phénomène assez complexe touchant les divers domaines humains ou autres, évoquant, à chaque étape, pour l'homme ses incontournables transformations et ses rares acquis longuement recherchés. Qu'elle soit néfaste ou bénéfique, elle est là pour lui rappeler l'événementiel de ses exploits et l'irréparable de son insatiable curiosité. Toute société [même dite primitive] ne peut être épargnée par ce phénomène irrémédiable et inhérent à la nature de l'être humain et à celle de l'univers qui l'entoure. Cela dit, innombrables sont, suivant bien entendu les domaines, les motifs générant le phénomène de l'évolution et les conséquences en résultant. C'est cette question complexe qui sera évoquée ici à propos de la langue arabe.*

**Abstract :** *Evolution is a rather complex phenomenon which concerns all fields of human beings or other, evoking to man, stage by stage, his changes and long time sought achievements. Painful or good, its role is to remind to man the factual character of his exploits and the irreparable consequences of his insatiable curiosity. No society (even the so-called primitive ones) can be spared by this irremediable and inherent to human being nature phenomenon and to that of the universe surrounding him. Thus, countless are, indeed according to the fields concerned, the causes of the evolution phenomenon and the consequences which result of it. This complex question will be evocated here, in relation with Arabian language.*

**Mots-clés :** *évolution, cause, conséquence, langue arabe*

Il est vrai que depuis Saussure les explications proposées à l'égard de cet outil de communication qu'est la langue se sont couramment multipliées. Malgré la diversité des thèses proposées, la plupart des linguistes reconnaissent unanimement que la langue est socialement soumise à l'évolution et que son étude ne peut s'opérer indépendamment des déterminismes régissant ce phénomène.

Mais une telle évolution, loin d'être unilatérale, s'exprime sous la forme d'un faisceau de facteurs le plus souvent variables selon l'aire linguistique étudiée. Si les linguistes ont bien défini cette dernière comme une sorte de développement qui permet à la langue de s'améliorer au fur et à mesure et répond ainsi, dans tous les domaines, aux désirs de ses usagers, il n'en demeure pas moins qu'ils ont souligné aussi la prépondérance de certains critères qui lui sont sous-jacents. Parmi ces derniers nous pouvons distinguer :

- Le critère social
- Le critère culturel
- Le critère idéologique
- Le critère politique
- Le critère économique

Il convient d'ajouter à cela le changement immanent à la langue, celui qui affecte ses aspects phonologique, sémantique et structural. D'ailleurs, à l'égard d'un tel changement les critères d'ordre externe jouent incontestablement un rôle déterminant. Ainsi, dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, pouvons-nous lire « Toute langue est en continuel changement, toute langue a une histoire. L'histoire interne étudie les modifications que la structure d'une langue subit au cours de son évolution. L'histoire externe étudie les modifications qui se produisent dans la communauté linguistique et dans ses besoins (changement de lieu, accroissement des aires d'un parler, etc...). L'histoire externe détermine les conditions de l'évolution linguistique, proprement dite » (J. Dubois, 1996: 189). Le phénomène de l'évolution s'impose indéniablement à toute réalité linguistique. Sans générer toutefois un effet schématique et uniforme, il demeure variablement flexible en fonction des déterminismes propres à une aire linguistique donnée.

La péninsule arabe, domaine curieusement soumis à un monolinguisme quasi irrémédiable et sourd à toute influence étrangère, propose à elle seule un champ d'analyse porteur de certaines vérités linguistiques spécifiquement significatives. Ce sont sans doute des données historiques qui avalisent une telle particularité, et même, à moindre effet semble-t-il, les convictions d'ordre religieux, social ou autre.

Quoi qu'il en soit, la réalité linguistique de ce pays, tout en étant redevable de sa richesse donc de son intérêt aux nombreux critères responsables de l'état d'évolution qui la caractérise actuellement, offre du même coup aux chercheurs de multiples possibilités permettant de saisir dans son ampleur le lent développement qui l'affecte. La spécificité de ce continuel changement est le point d'ancrage permettant au chercheur de dresser l'état des mécanismes intervenant dans la constitution d'une telle réalité linguistique.

## 1. Situation de l'arabe

La langue dite « arabe » en effet, seul instrument dont se sont servis, depuis des siècles et des siècles, les locuteurs natifs de la région pour répondre à leur besoin de communication, et qui, jusqu'à l'heure présente, monopolise leur

échange communicatif, a connu un processus évolutif singulièrement complexe. Car, au moment de l'avènement de l'Islam, elle devient la langue sacrée, celle du Coran jouant désormais un rôle primordial dans cette région en exerçant sur les esprits des fidèles une influence irrésistible.

Grâce au patrimoine linguistique et culturel, la nation arabe est devenue aujourd'hui une nation culturelle. Avec la constitution d'une vision à caractère national, la langue s'est muée en force stimulatrice dans les aspirations culturelles car, désormais, les Arabes rattachent leur avenir à celui de leur langue. Le journal Syrien *TiSrin* par exemple, a pu écrire : « *La vérité, c'est que nous défendons la langue arabe [...] parce que nous avons la certitude que notre existence nationale [...] est liée à la préservation de cette langue* » (cf. N. Anghelescu, 1995 : 12). Evoquant un autre aspect de cette question, T.E. Lawrence notait que « *[Les Arabes] avaient perdu leur sens géographique, leurs souvenirs racinaux, politiques, historiques, (après l'invasion turque) ; mais ils se cramponnèrent au langage, ils l'érigèrent en une sorte de patrie* » (*ibid.* 11). Toutes ces caractéristiques remarquables renseignent d'avance sur l'intérêt que peut susciter l'étude de cette aire linguistique. Elles permettent de surcroît de mettre en relief, vu le caractère de cet itinéraire, d'autres vérités linguistiques que celles qui ont été prouvées jusqu'ici par d'autres recherches. Prendre exclusivement la langue arabe comme objet d'étude et se focaliser sur les différentes étapes de son développement au sein de cette région du monde représenterait-il ainsi la méthode la plus opérationnelle pour analyser sa situation sociolinguistique et son rapport avec les langues étrangères ? A *contrario* ne serait-il pas plus raisonnable et objectif, une fois dégagées les caractéristiques propres à son évolution, d'examiner comment cette langue, en préservant son monopole, entretient des rapports et lesquels avec d'autres langues étrangères et de voir notamment quelle place elle réserve à ces dernières, d'autant plus que leur présence ne peut que l'enrichir et lui rendre accessible toute considération objective ?

## 2. Réalité linguistique dans la péninsule arabique

Envisager l'étude de la réalité linguistique au sein de la péninsule arabique suppose donc une approche de type « binaire ». En effet, il faudrait au départ établir une sorte d'état de la langue arabe. En ce sens nous devrions considérer la langue d'un point de vue diachronique ramifié. Il existe des disparités quant aux niveaux de l'évolution de cette langue d'un pays à l'autre et même entre les régions d'un même pays. Ces différences concernent non seulement la structure syntaxique mais aussi le lexique, la phonétique et la morphologie. De plus, au même niveau, rappelons également que d'autres facteurs tels que les modes et le contact avec l'étranger rendent cette évolution imprévisible et souvent fascinante.

Ce regard porté sur la situation de la langue d'origine et sur celle de ses usagers dans cette aire linguistique va en conséquence nous permettre de développer une idée du système dans sa globalité ainsi que des différents rapports que ce dernier conçoit, tisse et entretient.

Sujet délicat, ô combien ! Espérer atteindre un certain degré d'objectivité par

cette voie est une vraie gageure mais du moins la risquerons-nous car le thème, dans son dénuement extrême, nous paraît important.

Les théories sociolinguistiques ont prouvé à maintes reprises que les mouvements des langues, au lieu d'être le produit d'une simple exaltation, ou d'une « frénésie informe », suivent un cheminement régulier et normal les préservant le cas échéant de toute transformation radicale ou de toute dénaturation totale. Les règles régissant ces langues sont assujetties à des conditions bien définies pouvant être assimilées à des « lois naturelles ». Le phénomène linguistique jouit d'un « mouvement libre » ayant la possibilité d'influencer l'évolution dans tous ses aspects.

Néanmoins, tel effet ne nous paraît absolument réalisable que lorsque le phénomène linguistique est régi par des règles soigneusement déterminées et limpides. Etant un phénomène social, la langue est généralement sujette (chose dont nous avons tenu compte d'ailleurs dès l'introduction de ce travail) à l'évolution qui touche en priorité le niveau phonétique, le niveau morpho-syntaxique et le niveau sémantique. Ce changement ne peut donc dépendre d'une simple impression ou du hasard ni non plus d'une volonté humaine, mais il est soumis à des « lois coercitives ». Pour illustrer cela, les exemples sont nombreux, et nous préférons, à cet égard, limiter notre propos à l'évocation, quelque peu rapide et schématique, des évolutions que la langue française et la langue arabe ont connues chacune de son côté.

En ce qui concerne la langue française, et pour résumer massivement les choses, le changement a traversé plusieurs étapes et s'est développé dès le Moyen Âge. Sans qu'il y ait derrière cela une volonté individuelle quelconque, il a été généré, à l'instar de tout phénomène social, par le concours de nombreuses conditions ayant provoqué une répercussion unanimement consentie sur le destin de la langue de l'époque. L'hégémonie de la langue latine qui a duré des siècles, a été contestée au nom d'un besoin d'indépendance profondément éprouvé. Et c'est ainsi qu'une langue - appelée ultérieurement langue française - s'est démarquée de la langue « latine » ; l'indépendance n'a été jusque là que progressive et partielle. Montaigne et Rabelais sont des témoins d'un certain état de la langue de leur temps. Et ce n'est qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que cette langue a acquis véritablement le statut de langue française moderne parlée jusqu'à nos jours.

Pour ce qui est de la langue arabe, de façon tout aussi lapidaire, son évolution s'est faite évidemment suivant un cheminement qui lui est propre. Son développement, étroitement lié à celui de la civilisation arabo-musulmane, l'a mise en contact avec d'autres langues. Elle s'est, elle aussi, enrichie d'emprunts spécifiques en même temps qu'elle en a fourni. Si les circonstances ne nous indiquent presque jamais les motifs provoquant l'évolution d'un mot ou la modification d'une lettre, la manière dont ce mot ou cette lettre s'est transformée est en revanche une chose aisément décelable.

La langue arabe a été durant une longue période l'objet de transformations tantôt profondes ou radicales, tantôt partielles et insoupçonnables ; si ce

n'est englouties dans l'insondable gouffre de l'oubli et du désintérêt. Les phonéticiens prouvent facilement un tel phénomène qu'ils illustrent également sans la moindre ambiguïté. C'est le cas, parmi d'autres du reste, de la lettre " J " [jim] en arabe qui, suivant un parcours particulier, a connu de nombreuses transformations variant selon l'espace et d'autres conditions. Adoptant dans le Koweït et l'Hadramaout comme dans une bonne partie de l'est de l'Arabie Saoudite une phonétique largement répandue, que l'on peut transcrire ainsi [y], ce phonème ne tarde pas à abandonner cette forme pour une autre, notamment en Egypte où il se présente sous forme de [g] :

Nous présentons ci-dessous un tableau où sont traitées à travers quelques exemples les multiples modifications de ce dernier phonème " j "[jim].

<sup>1</sup> M.O	<sup>2</sup> M. T au Koweït et à l'est de l' A.S	M. T En Égypte	<sup>3</sup> S. F
<i>rajul</i>	Royal	Ragl	<b>homme</b>
<i>jamal</i>	Yamal	Gamal	<b>Chameau</b>
<i>Jami'ah</i>	Yamy'ah	Gamy'ah	<b>Université</b>
<i>jabir</i>	Yabir	Gabir	<b>Un nom propre</b>

Le même phénomène est observé sur le plan de la lettre /q/⁴ : [qaf] qui, pareillement, a subi divers changements suivant les régions où la langue arabe classique est rarement pratiquée. Dans la majeure partie de la péninsule arabique, comme dans certaines régions maghrébines, en Egypte, en Syrie, au Liban, au Soudan, ainsi qu'au nord de la Jordanie, elle prend différentes prononciations. Le tableau qui suit va justement nous indiquer l'évolution phonologique et phonétique de ce phonème /q/ [ qaf ] dans tous ses états évolutifs dans les parlers arabes. «<sup>5</sup>»

A. L	M.T Egypte,Syrie,Liban, Nord de la Jordanie	M.T Péninsule arabique et autres pays arabes	M. T Soudan	M.T Palestine	S.F
<i>Qalb</i>	'alib	Galb	Ghalb	Kalb	Cœur
<i>Qarurah</i>	'arurah	Garurah	Gharurah	Karurah	Bouteille
<i>Qalam</i>	'alam	Galam	Ghalam	Kalam	Stylo
<i>Qama</i>	'ama	Gama	Ghama	Kama	Se lever
<i>Alqadar</i>	a'adar	Algdar	Alghadar	Alkadar	Le destin
<i>Alqalaq</i>	a'ala'	Algalag	Alghalaq	Alkalak	Inquiétude
<i>Alqamar</i>	a'amar	Algamar	Alghamar	Alkamar	La lune

Force est de constater que les modifications auxquelles se trouve soumise cette lettre sont nombreuses et variées. S'il est vrai que de telles transformations sont dues ordinairement au facteur spatial, il n'en reste pas moins que la moindre information concernant les raisons d'ordre interne ou externe provoquant l'évolution ne paraît pas être fournie jusqu'à nos jours par les spécialistes

de ces régions. Plutôt descriptives qu'analytiques, toutes les études réalisées jusqu'à maintenant ne cherchent dans la majorité des cas qu'à démontrer le caractère spontané de l'évolution dont a été l'objet l'arabe, sans méconnaître pour autant l'impact des « lois naturelles », de même que celui des phénomènes sociaux.

Si la position géographique, ou plus précisément la proximité, peut être beaucoup plus opérationnelle dans tel cas, notamment lorsqu'il est question de deux communautés linguistiques pratiquant deux langues différentes et partageant le même voisinage, la langue, en général, à l'image de l'homme, « *demeure un manifeste social qui vit au rythme des mouvements traversant la société, se développant pendant que celle-ci prospère et se dégradant au moment où la décadence l'anéantit* » (Abdutawab Ramadan 1990 :9). D'aucuns affirmeraient que c'est en effet le facteur géographique qui accélère l'évolution de la langue, par des échanges culturels entre les communautés et l'activation de leurs communications civilisationnelles. C'est à ce genre de conception que Martinet semble adhérer lorsqu'il déclare : « *L'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. Bien entendu, l'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe* » (A. Martinet, 1993: 173).

La langue est largement flexible et, de ce fait, en rapport immédiat avec tous les phénomènes touchant globalement la société où elle est en usage. Les sociolinguistes ainsi que les psycholinguistes n'ont cessé de proclamer à maintes reprises un tel état des choses. A leurs yeux, en dépit de la « coextensivité » dont elle jouit, son développement ne peut réellement - ou habituellement - prendre forme qu'à deux niveaux :

- 1 : A partir d'une évolution interne ; autant dire d'ordre phonétique sémantique et morphologique.
- 2 : A partir d'une évolution externe. Le facteur géographique paraît jouer sur ce plan un rôle bien déterminé dans le cadre d'une même communauté linguistique, voire dans un rapport avec une autre communauté avec laquelle elle partage une certaine proximité territoriale. Il faudrait même invoquer le facteur géopolitique : en effet, c'est grâce aux échanges que les locuteurs d'une langue donnée entretiennent avec les usagers d'une langue différente pratiquée dans une autre aire linguistique, que le phénomène de l'évolution s'effectue le plus rapidement.

### 3. Situation des emprunts

Les emprunts réciproques deviennent inévitablement, lors de ces rapports, monnaie courante. Telle est la situation, à titre d'exemple, des relations franco-arabes. De leurs longs et fructueux contacts, il est résulté un échange culturel incontestablement considérable. Cet échange s'est caractérisé par de nombreux emprunts lexicaux. Les exemples suivants nous en donneront Un aperçu général :

Signalons que la langue française a emprunté à la langue arabe une centaine de mots dans différents domaines. En voici quelques exemples tirés des dictionnaires étymologiques. Ils sont classés selon la période historique où l'emprunt a été effectué.

Figure 1

Domaine (scientifique)	Période historique	Transcription phonétique en arabe	Origine du terme emprunté
Chiffre	en 1220	Sifr	Arabe
Zéro	fin Xve	Sifr	Arabe
Momie	XIIIe	mumya'	Arabe
Sirof	fin XIIe	Sarab	Arabe

Figure 2

Domaine (parfumerie)	période historique	Transcription phonétique en arabe	Origine du terme emprunté
Jasmin	fin XVe	Ysmyn	Perse
Safran	XIIe	zafaran	Perse
Ambre	en 1268	'anbar	Perse

Figure 3

Domaine (alimentation)	période historique	Transcription phonétique en arabe	Origine du terme emprunté
Café	en 1654 à Marseille	Qahwah	Arabe
Orange	aux M.A, les Arabes qui approvisionnaient les Espagnols en oranges, désignent ce fruit par le mot naranj. Ils le transportent aux Espagnols qui le déforment en haranja. Les habitants de la France apprirent le mot des Espagnols. Mais l'usage modifie progressivement le mot et lui donne sa forme actuelle : orange.	Anaranz, mais le mot s'est transformé actuellement en (burtuqal)	
Sésame	1298	Sumsum	Arabe
Sucre	1175	Sukar	Indien
Moka	au milieu du XVIIIème (c'est un café yéménite, qui vient de la ville de [mukha, port du Yémen où l'on embarquait le café d'Arabie.]		Arabe

Figure 4

Domaine (divers)	période historique	Transcription phonétique en arabe	Origine du terme emprunté
Guitare	au milieu du XIVe par l'intervention de la culture d'Andalousie en Espagne.	Qytharah	Arabe
Moiré	en 1650	Mutamawyz	Arabe
Magasin	au XIV	Akhzan	
Coton	fin XII	Qutun	
Matraque	en 1863 par l'intermédiaire de l'arabe algérien.	Matraqah	Arabe

De même que l'arabe a emprunté au français une centaine de mots dans des domaines différents, voir les tableaux suivants :

Figure 5

Domaine (politique) termes empruntés	Transcription de la prononciation du terme en arabe	Origine de termes empruntés
Diplomatie	Diblumasyyah	Gr
Bureaucratie	Biruqratyyah	Gr
Démocratie	Dimuqratyyah	Lat
Parlement	Barlamān	F

Figure 6

Domaine (administratif) termes empruntés	Transcription de la prononciation du terme en arabe	Origine de termes empruntés
Cadre	Kadr	Ita
Archive	Arshyf	Fr
Facture	Fāurah	Lat

Figure 7

Domaine (de science et de technologie) termes empruntés	Transcription de la prononciation du terme en arabe	Origine de termes empruntés
Docteur	Ductur	Lat
Radio	Radyo	Lat
Téléphone	Tylyfun	Gr
Télévision	Tilifzyun	Gr
Moteur	Mutur	Lat
Mécanique	Makanyka	Gr



Figure 8

Domaine (divers) termes empruntés	Transcription de la prononciation du terme en arabe	Origine de termes empruntés
Comédie	Kumydyā	Lat
Cinéma	Synama	Gr
Canapé	Kanab	Lat
Buffet	Bufyah	Origine inconnue

Néanmoins dans son contact synchronique avec plusieurs langues, la situation devient plus complexe, car, outre que les échanges se font rapidement, l'influence de telle langue ou telle autre, au lieu d'être immédiate, ne peut être définie que de manière indirecte. Dans la *Linguistique générale*, Tawfik Shahin souligne l'effet de ce phénomène sur la langue arabe justement redevable au persan via la langue espagnole qui s'en est elle-même inspirée. Pour toute illustration, les exemples ne sont pas rares. Dans cette perspective, il nous semble évident que le contact entre les langues provoque un mouvement évolutif, au point de vue culturel et linguistique, lequel va promouvoir la didactique et la didactologie des L.C .

En partant des exemples précédents, nous constatons que la langue arabe a d'abord emprunté les termes suivants : « ambre », « musc », « jasmin » à la langue perse et que l'arabe a, à son tour, offert ces termes au français et aux autres langues ayant un contact avec lui telle que la langue espagnole. Nous observons aussi que les termes ci-après, : ``diplomatie`` d'origine latine, ``démocratie`` d'origine grecque, ``parlement`` d'origine française, ``opéra`` d'origine italienne, ``chocolat`` d'origine espagnole, ``cravate`` d'origine croate, sont tous, en effet, empruntés par l'arabe au français par le contact et l'intervention directe de la littérature et de la culture françaises dans la littérature et la culture arabes à la fin du XIXe siècle. Enfin, une influence indirecte de la langue française a été effectuée par les francisants ou par ceux qui ont été influencés par la littérature et la culture françaises.

Comme on le voit, le contact entre les langues introduit donc d'une manière ou d'une autre, une sorte d'échange culturel. Nous pensons que le rapprochement entre les langues dans n'importe quel domaine peut contribuer, par le biais des emprunts, à pousser un individu à découvrir une langue étrangère. Dans ce cadre, l'emprunt peut constituer une base à partir de laquelle nous pouvons évoluer vers un apprentissage plurilingue et interculturel plutôt que de rester cloîtré dans une atmosphère monolingue.

Par ailleurs, quelques statistiques lexicales avancent un chiffre de quatre cents mots empruntés à l'arabe par la langue espagnole. Bien entendu, en raison de leur échange notamment lors de la présence de la civilisation arabo-musulmane en Espagne, il est tout à fait normal qu'il y ait eu entre les deux langues, des rapprochements plus développés, plus fructueux et plus significatifs qu'avec

le français. La même situation s'est produite toutefois, avec le français (phénomène auquel nous avons fait allusion plus haut) quand les Arabes se sont intéressés aux bouleversements culturels et aux mouvements littéraires surgissant en France. De tout cela est venu l'essor de l'apprentissage des langues étrangères.

De ces évolutions diverses, ainsi que de leurs rôles déterminants dans les rapprochements des cultures, nombreux sont les linguistes qui ont longuement discuté. S'il leur est arrivé d'évoquer de façon globale, les continues modifications s'opérant dans la communauté linguistique, il n'en reste pas moins que c'est l'évolution phonétique qui a été l'objet d'une attention particulière plutôt que le phénomène sociolinguistique de l'emprunt caractérisé par l'intégration d'une simple unité linguistique étrangère.

Il est de ce fait possible à une même langue de subir un changement immédiat de façon intrinsèque et unilatérale ou selon des critères d'ordre géographique, génétique, technique, socio-idéologique ou autres, inhérents ou étrangers à ceux qui les véhiculent. En somme, ils ne se sont pas arrêtés à des constats sans fondement, mais sont allés plus loin en voulant analyser les caractéristiques spécifiques principales marquant toute évolution d'ordre phonétique. C'est en formulant de telles propositions, que les causes premières émanent comme corollaire de ce phénomène, à savoir l'évolution phonétique. A l'inverse de l'évolution découlant de l'emprunt, cette dernière est donc difficilement saisissable, réfractaire à toute réglementation, voire indépendante parfois de ceux qui la génèrent. D'où son caractère irrévocable. D'où aussi, si nous osons dire, la gravité du problème qu'elle représente.

#### 4. Profil linguistique de l'arabe

Les langues doivent souffrir l'évolution, puisque c'est une chose naturellement irrémédiable. Ni les générations, ni leurs comportements, ni non plus les tendances ou les conjonctures ne peuvent être absolument contrôlables. Comme le dit Jacques Cortès dans *Vivre le français contemporain*, in *Revue Europe* n° 738 (1990 : 8) : « *De toute façon, la langue ne nous demandera jamais notre avis pour évoluer si tel est son bon plaisir. Toutes les condamnations et polices du monde ne l'empêcheront pas d'emprunter, de voler, d'imiter, d'inventer, de maquiller, de déformer, de truquer, de mélanger, de fondre... bref de s'approprier tout ce qui passe à portée de ses griffes et de ses désirs en jouant sur les formes, les sonorités, les images fausses ou subtiles qu'elle perçoit dans ses pérégrinations* ».

Et pourtant cela devient encore davantage complexe, et perpétuellement conflictuel car nous nous trouvons devant deux orientations tout à fait antithétiques. La première, considère la langue comme un patrimoine unificateur, comme le symbole incomparable d'une communauté, d'une nation ou de toute une civilisation, symbole qui, une fois acquis, doit être préservé, défendu sans que le moindre changement puisse porter atteinte à son caractère originel. La seconde estime qu'il est impossible à une langue de se refermer sur elle-même car elle serait ainsi automatiquement condamnée. Les mécanismes du

changement sont là pour la rendre synchroniquement adaptative, survivant aux époques ou aux sociétés révolues, toujours épanouie et ouverte sur de nouvelles perspectives. « *Toute langue est dans une perpétuelle évolution. A quelque moment que ce soit de son existence, elle est dans un état d'équilibre plus ou moins durable, entre deux forces opposées qui tentent: l'une, la force conservatrice, à la maintenir dans son état actuel ; l'autre, la force révolutionnaire, à la pousser dans de nouvelles directions*» (Darmesteter, 1950 : 6).

Nous pouvons ainsi déduire que, dans la première situation, celle où prévaut la « force conservatrice », l'évolution est considérée comme une chose néfaste, déstabilisante, perturbatrice. Cependant, ce genre d'attitude installerait au sens propre une frustration totale de la langue elle-même et de ses échanges culturels avec les langues étrangères. Certes, toute tendance ayant pour fin la pure et simple conservation de la langue au détriment de toute communication avec les autres langues n'est qu'une tentative, parmi d'autres, de contribuer passivement ou activement à l'obsolescence de cette langue, du moment que, (Darmesteter *ibid.*) : «*Les principales causes qui maintiennent la pureté d'une langue, sont comprises dans un mot, la culture de la pensée* ». Or, pour qu'il y ait véritablement une culture, la langue devrait être sujette à un certain nombre de mécanismes dynamiques facilitant son enrichissement et sa perpétuelle actualisation. Tels sont du reste les points de vue de l'autre tendance, celle qui représente « la force révolutionnaire ».

En favorisant les échanges culturels et le développement linguistique, en encourageant la créativité et en privilégiant l'ouverture sur les langues étrangères, nous pensons que cela va dans le sens de cette révolution dont a besoin chaque langue pour être pragmatiquement concurrentielle et « à jour ». Toutefois, cela, *a contrario*, risque, à force de recourir à « des mécanismes extrinsèques », de provoquer une remise en cause ou une perturbation partielle de son identité particulière. Par conséquent, les deux tendances prises isolément ne sont-elles pas, paradoxalement, tout à la fois avantageuses et désavantageuses ?

En tant qu'instrument de communication, la langue préside à toutes les relations interactionnelles d'une communauté bien définie. Produit social, elle se veut également l'ensemble complet des signes vocaux représentant systématiquement les divers échanges établis entre ses membres. C'est ainsi qu'elle naît et se développe. La langue arabe paraît imposer à l'analyste non seulement un regard bien distinct mais un tout autre genre de problématique (de l'ordre du sacré) qui ne fait par ailleurs que renforcer sa valeur ou son rôle référentiel. Lorsqu'elle devient objet d'étude, les interrogations concernant son évolution ou celles touchant à sa genèse sont éminemment délicates dans la mesure où elle est imprégnée de spiritualité religieuse.

L'un des grands débats autour de la langue, au VIII<sup>ème</sup> siècle qui a agité le monde arabo-islamique, fut précisément celui de son origine et de son statut. Aux yeux des uns, elle est une « révélation », [*wahy-wa-tawqif*], aux yeux des autres elle est une simple « institution et convention », [*tawadue-wa-stilâh*].

Ce débat se poursuit aujourd'hui et c'est donc d'un problème gravement sensible qu'il est ici question. Quelques linguistes arabes, préférant ne pas s'aventurer sur le terrain épineux d'une définition qu'il serait pourtant essentiel d'instaurer avec exactitude, avaient affirmé d'emblée qu'il était question d'une langue `révélée` émanant d'une divinité ; et ce, en vertu de ce qui a été prouvé plus tard dans le message sacré des musulmans, à savoir donc le Coran.

Quant aux linguistes de l'époque qu'on peut appeler « profanes » ils ont difficilement adhéré à ce genre d'affirmation. Si leur attitude dénégatrice paraît solidement fondée, ils ne disposaient pas pour autant de moyens ni d'outils suffisants pour asseoir leur position théorique. L'absence d'une véritable science du langage rendait l'approche de ces vieux systèmes de communication assez difficile. Rares du reste sont les études qui remontent jusqu'aux origines lointaines de certaines langues, faute de moyens véritablement adéquats. Le plus souvent, on se contente d'en étudier la typologie, d'en appréhender les mécanismes, bref, d'en fournir une analyse descriptive. Etant donc une `révélation`, la langue arabe, toujours selon les linguistes qui s'en tiennent à une telle tendance, n'a la possibilité de contracter avec d'autres langues que des rapports restreints. Ce faisant, les échanges terminologiques, ainsi que l'apprentissage des langues étrangères ne peuvent pas être favorablement tolérés. Le conservatisme prévaut malgré toutes les concessions consenties.

Le point de vue des linguistes déniait à l'arabe tout caractère miraculeux et avançant que son cas ne diffère pas de ceux de la plupart des systèmes de communication mérite aussi d'être examiné. Il demeure pour ces derniers un simple idiome conventionnellement institutionnalisé et ils estiment que, comparativement aux différences conceptuelles et phonétiques, la langue arabe est une langue parmi d'autres ayant parcouru un itinéraire spécifiquement propre qui fonde sa réalité et lui permet d'établir de multiples rapports avec d'autres langues et avec leurs cultures. La vision linguistique de ces dernières est, de ce point de vue, plus inductive et ne cherche en aucun cas à soulever une problématique d'ordre étymologique qui nécessiterait des thèses plus approfondies.

Dans la tradition linguistique arabe, ce sont deux écoles célèbres qui se sont partagé les deux conceptions susdites :

**A :** L'école *Kufit*, dont le chef de file a été Ibn Faris qui a admis de but en blanc que la langue arabe n'a jamais été l'objet d'une codification quelconque, mais qu'elle émane d'une révélation close.

**B :** L'école *Basrit*, représentée par Ibn Jeni, qui a considéré la langue arabe comme un système de communication parmi d'autres et dont la première et substantielle source ne peut être que l'unique et insondable nature.

Cette dernière école a été la plus influente. En définissant, dans son ouvrage *Alkasahis*, la langue comme un simple ensemble de sons foisonnants et reflétant le gestus social de ses usagers, Ibn Jeni a entendu être plus objectif et judicieux à l'égard de ses disciples que par rapport à ses pratiques et ses

interventions sur le terrain. Il s'est attaché fermement à l'opinion selon laquelle le concept de convention ou institution est une réalité qui s'est imposée dans le temps en raison du besoin inéluctable de régler les rapports communicatifs entre les membres de la communauté d'origine.

La majorité des linguistes arabes de l'époque médiévale ont accepté cette conception et ont avalisé du même coup le caractère évolutif de son processus. Une langue indépendante de tous les phénomènes extérieurs à ceux qui la véhiculent était pour eux inconcevable.

Contrairement aux partisans de l'école *Kufit*, ils se sont montrés totalement hostiles à l'idée selon laquelle la langue arabe serait une «révélation close », et partant, irréductible à toute explication détaillée et échappant à tout commentaire adéquat. D'autre part, pour n'avoir pas su admettre le caractère effectif du problème de l'évolution, les adeptes de l'école *Kufit* ont ignoré le développement de large envergure de la langue qui en dépit de la codification, n'a pu résister aux changements. Il est clair en effet que son contact avec diverses cultures étrangères a favorisé son dynamisme et son enrichissement. Même si cela a porté atteinte à sa pureté, on ne peut que se réjouir du résultat.

## 5. De l'arabe littéraire et de ses dialectes

Les linguistes arabes médiévaux, de par l'influence qu'a exercée sur eux l'école *Basrit*, ont tenté de faire sortir de l'ornière la langue arabe. Il a fallu certes une lutte sans merci et des débats intenses pour venir à bout des arcanes de l'archaïsme dans lequel ont entendu la maintenir l'école *Kufit* et ses adeptes. Dans une telle perspective, ils ont cherché à élucider ses traits les plus spécifiques. Ils ont d'abord mis en évidence le fait qu'elle est une langue sémitique divisée en plusieurs dialectes. Ensuite, et d'un point de vue historique, ils ont remarqué que ces derniers étaient pratiqués notamment dans deux régions bien distinctes au nord et au sud de la péninsule arabique. L'arabe du sud lui-même se subdivise en quatre dialectes :

1- *sabayyah* 2- *hymyaryyah* 3- *habashyyah* et 4- *mahryyah*

Alors que l'arabe du nord n'en a que deux :

1- *hyjazyyah* et 2- *tamymyyah*

C'est à partir de ces deux derniers dialectes que l'arabe dit classique ou littéraire a été dérivé. Encore faut-il préciser que presque dans aucun des textes hérités des linguistes médiévaux arabes n'a été clairement mentionné le problème de la distinction entre la notion de dialecte et celle de langue. Ils se sont accordés en revanche sur le fait qu'il existe deux langues, l'une pratiquée par les « Qurichites » et l'autre par les « Tamim ». Or, le parler de ces derniers n'a guère bénéficié du statut de langue mais de dialecte. C'est à partir de la poésie anté-islamique [*ashiyr aljahlyiy*] et des grandes rencontres littéraires comme le « souk d'okaz » à Taïf et celui « d'almajaz » que ces dialectes ont évolué pour devenir la langue arabe littéraire et commune à toute la péninsule

arabique avant l'avènement de l'Islam.

Néanmoins, la résonance de la révélation a été tellement retentissante que cet idiome a pris de but en blanc de l'ampleur, changé de conception, gagné en dimension et dépassé, ce qui était absolument impensable auparavant, les frontières familières de l'Arabie, aspirant ainsi à l'universalité.

Après l'avènement de l'Islam, donc, la valeur de la langue arabe est devenue de plus en plus considérable et s'est trouvée ainsi propulsée au rang de moyen de communication de toutes les régions conquises qui l'ont adoptée en tant que symbole infaillible d'une vérité inéluctable. « *La langue arabe entre linguistiquement dans l'histoire, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, d'abord avec les vers de ses premiers poètes connus puis avec le Coran qui va déterminer son destin. Et elle entre dans l'histoire comme une langue commune entre tribus. L'orientalisme, pour désigner cette langue de prestige, a repris un terme "trouble" le terme grec koinè<sup>6</sup>. Langue intertribale, cette koinè apparaît comme le lieu commun (dénominateur, c'est nous qui notons) des langues tribales. Trop proche d'elles pour qu'une autre koinè puisse la concurrencer. Assez proche d'elles pour exister, et puisque cette koinè était la langue de prestige et vivante, il fallait qu'elle fût la langue du Coran* », tels sont, (selon A. Roman, 1990: 5) les principaux processus du long itinéraire traversé par la langue arabe.

Il est avéré par conséquent qu'en l'absence de l'Islam, la langue arabe n'aurait pas pu se propager avec cette rapidité vertigineuse. Cela dit, André Roman affirme, par ailleurs, que c'est plutôt parce qu'elle est une langue de prestige qu'elle fut choisie comme « langue du Coran ». Or aucune information n'a jamais permis de confirmer ce genre de propos. Assertion mal fondée, donc, d'autant plus que la majorité des recherches établies par les éminents linguistes médiévaux arabes ne font, ni explicitement, ni même implicitement, jamais allusion à cet état de choses.

Il reste en tout cas que la langue arabe au moyen de l'Islam est devenue la langue de prédilection de maintes communautés. Cette nouvelle religion a incité à approfondir énormément la connaissance en matière de langue. En somme, nous pouvons expliciter de la manière suivante les raisons principales qui ont favorisé la propagation de cette langue :

- Il y a d'abord des raisons d'ordre idéologique. En effet, se convertir à une nouvelle religion et l'adopter nécessite l'apprentissage de la langue qui la véhicule. En l'absence de cet apprentissage des entraves en empêcheraient la compréhension adéquate.
- Ensuite des raisons d'ordre linguistique. En effet, la nature du message coranique « se présente » aux yeux des Arabes comme un défi non seulement sur le plan du contenu, mais également sur celui de la forme. Le Coran est perçu comme un événement linguistique au niveau de son signifiant. Et cela est d'autant plus important que la nouvelle révélation coranique présente cette caractéristique à travers le concept d'« inimitabilité » du texte (message coranique).

- Viennent également des causes politiques. Cette langue a été politiquement imposée à des régions conquises ne pratiquant guère l'arabe comme l'Égypte ancienne par exemple.
- Enfin des raisons d'ordre économique et commercial. Il est vrai que grâce à leurs échanges commerciaux avec les populations des territoires islamisés (comme la Malaisie et l'Indonésie), les musulmans ont réussi à faire bénéficier la langue arabe d'une audience forte et développée.

Toutefois, l'influence ne s'est pas exercée de façon univoque. Elle fut partagée, réciproque. Il est hors de question pour nous de négliger effectivement le fait que la langue arabe s'est à son tour beaucoup enrichie durant la période de ses contacts avec les langues de ces peuples convertis à l'islam tels que les Perses. Bien évidemment, lors de la confrontation de la culture arabe avec d'autres cultures, la civilisation arabo-musulmane a connu un rayonnement considérable. De par son ouverture sur les différents domaines de la connaissance tels que la science, la politique, l'économie de ces civilisations étrangères, la langue arabe s'est développée plus rapidement.

Il convient à ce titre, de mentionner l'exemple du contact avec la civilisation grecque. La rencontre ainsi effectuée entre les deux civilisations a produit un choc intellectuel à cause de l'antagonisme de ces deux conceptions du monde. La civilisation persane, quant à elle, notamment par ses sciences, sa médecine, ses arts et sa littérature a indiscutablement contribué à la plénitude de la langue arabe. De nombreux textes grecs, indiens et persans ont été traduits et des recherches considérables ont été effectuées particulièrement en astronomie et en médecine.

## Notes

<sup>1</sup> M.O : mot origine.

<sup>2</sup> M.T : mot transformé.

<sup>3</sup> S.F: le sens du mot arabe en français.

<sup>4</sup> c'est l'occlusive pharyngale sourde qui est différente du palatal /K/.

<sup>5</sup> R M - A.L : arabe littéraire. M.T : mot transformé. S.F : la signification en français.

<sup>6</sup> La définition de koinè, selon le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage est la suivante : « On donne le nom de koinè à toute langue commune se superposant à un ensemble de dialectes ou de parlers sur une aire géographique donnée. » voir P. 262.

## Bibliographie

Abdulal, A. 1968. *Le dialecte du Maroc*, Dar al-kitab al-arabi, Le Caire, 432p.

Abdutawab, R. 1990. *L'évolution linguistique*, Arafahyyah, Riyad, 231p.

Roman, A. 1990. *Grammaire de l'arabe*, PUF, Coll. « Que sais-je », Paris, 127p.

Anghelescu, N.1995. *Langage et culture dans la civilisation arabe*, L'Harmattan, Paris, 205p.

- Aniss, I. 1990. *Les dialectes arabes*, Alanglo, Le Caire, 349p.
- Auroux, S. 1990. *Les notions philosophiques*, dictionnaire , Tome 1, PUF, Paris, 1517p.
- Asaloum, A. 1991. *L'éducation publique en Arabie Saoudite*, international krafex, Washington, 690p.
- Bardin, L. 1992. *L'analyse de contenu*, PUF, coll. Le Psychologue, Paris, 291p.
- Baylon, Ch. & Fabre, P. 1990. *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris, 235p.
- Beeching, K. 1998. « *Descriptions sociolinguistiques et approches communicatives* », In *Le Français dans le Monde* n° 300, 50-53.
- Ben Smaïl, M. 1994. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, S.T.E.R., Tunis, 151P.
- Blomart, J. & Krewer, B. 1994. *Perspectives de l'interculture*, L'Harmattan, Paris, 449p.
- Bouquet, S.dir. 1998. *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui : figure, modèles et concepts épistémologique* , In *Langage* n° 129, Larousse, Paris, 126p.
- Boyer, H. et Peytard, J. 1990.« *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques* » in *Langue Française* n°85 février 1990, Hachette/Larousse, Paris, 124p.
- Calvet, L-J. 1986. « *Typologie des politiques linguistiques* » in Gruenais M-P (dir.) 1986, Fayard, Paris, 15-47.
- Calvet, L-J. 1993. *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 127p.
- Caratini, R. 1992 . *Le génie de l'islam*, Lafont M., Evreux, 787p.
- Cheriguen, F.1987. *L'Emprunt linguistique dans le français moderne*, doctorat d'état, Paris 13.
- Chomsky, N. 1992. *Langue, linguistique, Politique*, Flammarion, France, 209p.
- Coatalen, P. 1988. *Le dialecte urbain du Hijaz*, Thèse de Doctorat, Paris 3.
- Dada, H.1971. *La langue et l'homme*, l'Imprimerie d'Amasri, Le Caire, 257p.
- Darmesteter, R. 1950 : *La vie des mots, étudiée dans leurs signification*, De la grave, Paris, 212p.
- Fleisch, H. 1986. *Études d'arabe dialectal*, Dâr Al-Machreq, Beyrouth, 404p.
- François F. dir., 1980. *Linguistique*, PUF, Paris, 560p.
- Gardin, B. & Marcellesi, J-B. 1980. *Sociolinguistique. Approches, Théories, Pratiques*, Actes du colloque organisé du 27 novembre au 2 décembre 1978 par le G.R.E.C.O., PUF, Paris, 2 vol., 693p.
- Gardin, B. Baggioni, D. Guespin, L. 1980. *Pratiques linguistiques. Pratiques sociales*, PUF, Paris, 210p.
- Hagège, C.& Haudricourt, A. 1978. *La phonologie panachronique*, P.U.F, Paris, 223p.



- Hagège, C. 1982. *La structure des langues*, P.U.F, coll. Que sais-je ?, Paris, 127p.
- Hagège, C. 1992. *Le souffle de la langue*, Ed. Odile Jacob, Paris, 286 p.
- Henry, L. 1993. *L'Orient Arabe, Arabisme et Islamisme de 1798 à 1945*, Armand Colin, Paris, 365p.
- Jakobson, R. 1993., « *Rapports internes et externes du langage* », In *Essais de linguistique générale*, Ed. de Minuit, Paris, 317p.
- Jaspers, K.1989. *Philosophie*, Traduction de Hersh J., Spring-Verlag, Berlin, 821p.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*, Ed. de Minuit, Paris, 457p.
- Malherbe, M. 1995. *Les langues de l'humanité*, éd. Robert L., S.A., Paris, 1734p.
- Martinet, A.1991. *Eléments des linguistique générale*, A. Colin, Paris, 221p.
- Matar, A. 1985. *L'originalité arabe dans les dialectes du Golf*, Le Monde du livre, Riyad, 203p.
- Weinrich, H. 1989. « *Les langues, les différences* », In *Le Français dans le Monde n°222*, Hachette/Larousse, Paris, 49-56.